

BUROS, le 25 août 2021

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chers membres du Conseil Municipal,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :
Mercredi 01 septembre 2021 à 20h00 à la Maison des Associations.

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Remboursement de frais engagés par M. Haritchabalet Didier dans le cadre de sa mission liée au Chantier Jeunes.
 2. Détermination des tarifs des services publics de cantine et de garderie pour l'année scolaire 2021-2022.
 3. Approbation de la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Commune et le Département des Pyrénées-Atlantiques.
 4. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques pour un aménagement d'espaces publics : Parc de la Mairie.
 5. Constitution de la Société Publique Locale (SPL) des Pyrénées-Atlantiques.
 6. Création d'un poste en Contrat à Durée Déterminée (CDD) via un contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) d'une durée hebdomadaire de travail de 25 heures.
- Questions diverses.**

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Thierry CARRERE

